

Sénégal
**Jusqu'ou
ira ce *Game
of Thrones* ?**

Page 6



Mali-Burkina Faso
**Les robes
noires et les
toges se
rebiffent**

Page 3



ISSN 2424-7340

9^e Année Prix : 200F CFA

Aujourd'hui

Quotidien burkinabè d'information générale, d'analyse et de débat **au Faso**

N°2464 du mercredi 14 février 2024 - 11 BP 529 Ouagadougou CMS 11- Tél. : 25 30 27 37/70 93 57 57/76 76 69 20 / 78 80 90 74
Site web : www.aujourd8.net - Email : aujourd8@aujourd8.net, aujourd8aufaso@gmail.com

Oleg Nesterenko

(Président du CCIE spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne)

«La confiscation des actifs russes serait une victoire stratégique de Moscou»

Page 7



CAN 2023

**ADO offre millions et
villas aux Eléphants
et à l'entraîneur**

Page 3



Carnet d'audience

Page 12

**Le ministre Kargougou
reçoit une délégation de haut
niveau de la société NIPRO**

Coopération
multilatérale
**L'ambassadeur du
Burkina Faso en
Arabie Saoudite
présente ses Lettres
de cabinet au
Secrétaire général
de l'OCI**

Page 5



Coopération bilatérale

L'ambassadeur du Grand-Duché du Luxembourg échange avec le chef de la diplomatie burkinabè

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'Extérieur SEM Karamoko Jean Marie TRAORE, a accordé une audience ce lundi à l'ambassadeur du Grand-Duché du Luxembourg accrédité auprès du Burkina Faso, SEM Georges TERNES.

Le diplomate luxembourgeois dit être venu, pour une visite de routine, et dans le but de parler aussi des perspectives de la coopération entre son pays et le Burkina Faso qui traverse une période de transition politique.

Cette audience est selon lui, le canal approprié pour avoir la bonne information, également sur les enjeux de la création de l'AES et ses rapports actuels avec la CEDEAO.

Le chef de la diplomatie burkinabè a salué cette démarche de l'ambassadeur du Grand-Duché du Luxembourg, qui consiste à venir à la bonne information, car déplore-t-il, certaines analyses ne correspondent pas à la réalité, et les discours non justes sont malheureusement plus audibles que les discours justes.

Il a expliqué au diplomate luxembourgeois, les motivations ayant conduit au retrait des pays de l'AES de la CEDEAO, une orga-



nisation qui aujourd'hui se préoccupe plus des élections dans les pays en transition, que de la crise sécuritaire que ces pays traversent.

Pour le chef de la diplomatie burkinabè, le choix des pays de l'AES de se mettre ensemble, est un choix motivé par leur désir de continuer à exister, face à l'absence d'une solidarité agissante de la part de la CEDEAO.

« Les partenaires, aussi

bien qu'ils posent des questions aux pays en transition sur le calendrier électoral, devrait aussi le faire pour la CEDEAO qui ne respectent pas ses propres principes », a laissé entendre le ministre TRAORE qui regrette que la CEDEAO ait pour habitude de se présenter avec des questions et non avec des réponses.

Après avoir écouté le chef de la diplomatie burkinabè, l'ambassadeur

Georges TERNES a promis de rendre compte des informations qu'il a reçues aux plus hautes autorités de son pays, tout en souhaitant une bonne poursuite de la coopération entre le Burkina Faso et le Grand-Duché du Luxembourg.

Après Ouagadougou, le diplomate luxembourgeois se rendra à Bamako au Mali pour le même objectif●

DCRP/ MAECR-BE

Aujourd'hui

au Faso

Aujourd'hui au Faso
SARL au capital de 1 000 000 F CFA
Récépissé n° 0440/14/CAO/TGI-O/PF
Siège social : 453, Avenue Kwamé Nkrumah,
face Burkina moto et VISTA BANK siège
(ex-BICIA-B)
11 BP 529 Ouagadougou CMS 11-Tél. : 25 30
27 37/70 93 57 57/ 76 76 69 20/78 80 90 74
Site web : www.aujourd8.net Email :
aujourd8@aujourd8.net

Fondateur

Dieudonné Zowenmanogo
Zoungrana

Directrice de publication déléguée

Aline Ariane Bamouni
Rédacteur en chef adjoint
Davy Richard Sékoné
Secrétaire de rédaction
Davy Richard Sékoné

Rédaction

Pélagie Ouédraogo
Omar Salia
Edoé Mensah Domkpin
Boureima Sawadogo
Hamed Junior

PAO

Victor Zoundi
Romaric Benao
Photo composition, montage et impression:
Aujourd'hui au Faso

Articles et Flash

Pour souscrire tapez *335*5#

25f /jour pour consulter

100f/abonnement/semaine

400f/abonnement/mois et recevez l'info au jour le jour par SMS

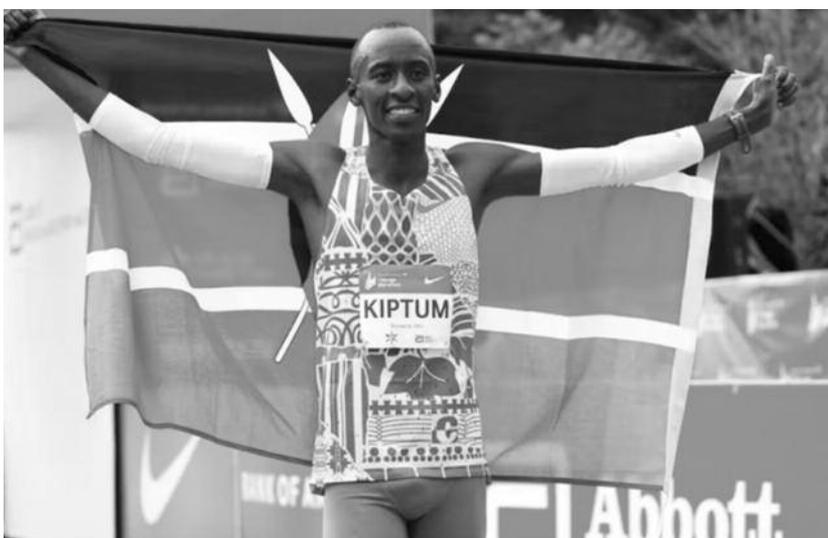


● CAN 2023 : ADO offre millions et villas aux Eléphants et à l'entraîneur



Après leur sacre à la 34^e Coupe d'Afrique des Nations (CAN), les Eléphants de la Côte d'Ivoire ont été reçus par le chef de l'Etat, le Président Alassane Ouattara au palais présidentiel pour la remise symbolique du trophée, le mardi 13 février 2024. Pour avoir permis au pays de glaner sa 3^e étoile, le Président ivoirien n'a pas lésiné sur les moyens pour faire plaisir aux pachydermes à travers des récompenses. Ainsi, l'entraîneur Emerse Faé a reçu la somme de 100 millions de F CFA. La Fédération ivoirienne de football (FIF) a perçu 300 millions de F CFA, le staff technique 400 millions de F CFA et chaque joueur empoche 50 millions de F CFA + une villa d'une valeur de 50 millions de F CFA. En plus de ces présents, les joueurs, l'entraîneur et les membres de la FIF, ont été distingués par l'Etat ivoirien. Ainsi, Idriss Diallo, Sié Abou Ouattara, Cyril Domoraud, etc., ont été élevé au rang de Commandeur de l'ordre national. En outre, Emerse Faé, Serge Aurier, Guy Demel, Kalou Bonnaventure Arouna Dindané, Hamed Ouattara et bien autres ont été faits Officier de l'ordre national. Quant au reste des joueurs, ils ont obtenu la médaille de Chevalier de l'ordre national. La Côte d'Ivoire est devenue championne d'Afrique après avoir battu le Nigéria 2-1 à domicile au stade Alassane Ouattara ou stade olympique d'Ébimpé le dimanche 11 février dernier. Et tout cela grâce à la vision et l'opiniâtreté d'un homme, un homme d'Etat : Alassane Ouattara.

● Kenya : décès du recordman du monde du marathon Kelvin Kiptum dans un accident



L'athlète kényan Kelvin Kiptum, détenteur du record du monde du marathon, et son entraîneur Gervais Hakizimana sont décédés dans un accident de voiture dimanche soir aux environs de 23 heures sur ses routes d'entraînement et de son village d'origine de Chepkorio, à une quarantaine de kilomètres d'Eldoret, dans la vallée du Rift. Âgé de 24 ans, le jeune marathonien était le grand favori pour le titre olympique aux Jeux de 2024. «C'est un accident où il n'y a pas d'autre voiture impliquée, et où Kelvin Kiptum conduisait sa voiture, accompagné de deux passagers. Kiptum et Hakizimana (son entraîneur) sont décédés sur le coup, et la troisième personne a été transférée à l'hôpital», a déclaré à la presse le commandant du comté d'Elgeyo Marakwet, Peter Mulinge. En rappel, Kelvin Kiptum avait établi la meilleure performance mondiale de l'histoire en octobre dernier lors du marathon de Chicago. Avec un temps de 2h00'35, il avait amélioré de 34 secondes le record établi par Eliud Kipchoge à Berlin en 2022 et était devenu le premier athlète à passer sous la barre des deux heures et une minute. Il était attendu aux Jeux olympiques de Paris 2024 pour lesquels il était qualifié.

● Mali-Burkina Faso : les robes noires et les toges se rebiffent

Au Mali les magistrats opposent une fin de non-recevoir à la décision gouvernementale fixant les heures légales de service. Par un communiqué conjoint n°2024-0, le Syndicat autonome de la magistrature (SAM) et le Syndicat libre de la magistrature (SYLIMA), s'insurgent contre la sortie de l'exécutif du 17 janvier 2024, qui invite les fonctionnaires à observer strictement les heures de travail et tout en criant haro sur l'absentéisme. Mais ce qui horripile, les hommes en toge c'est le relai qu'a fait le Garde des Sceaux de cet oukase à leur endroit.

Pour eux, il s'agit ni plus ni moins que d'une tentative de caporalisation de la magistrature, laquelle bien que faisant partie de la Fonction publique, n'est pas régie par le statut général de cette Fonction publique. Pour eux, l'organisation administrative et interne des juridictions, relève des prérogatives des chefs et des parquets sous le sceau du Conseil supérieur de la Magistrature. Pour eux, il arrive que des audiences s'étendent jusqu'à des heures tardives de la nuit, alors qu'il n'y a rien en contrepartie. D'où, l'appel à une séparation des pouvoirs dans ce Mali-Koura.

Au Burkina, ce sont plutôt les avocats du Barreau qui observent un arrêt de travail demain 15 février pour une autre raison : les hommes en robe noire du Burkina Faso exigent la libération d'un des leurs, en l'occurrence Me Guy Hervé Kam, interpellé dans la nuit du 24 au 25 janvier 2024 et qui reste jusqu'à présent détenu. Pour les avocats, il faut libérer ce confrère sans délai, d'où ce débrayage d'une journée comme coup de semonce.

● ONU : le Conseil de sécurité condamne l'offensive du M23 dans l'Est de la RDC

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné lundi 12 février l'offensive de la rébellion du M23 dans l'Est de la République démocratique du Congo, s'inquiétant d'une «escalade de la violence» dans la région, ont rapporté des médias locaux et étrangers.

Lors d'une réunion d'urgence à huis-clos, «les membres du Conseil ont répété leur condamnation de tous les groupes armés opérant dans le pays», a déclaré au nom du Conseil, à l'issue de ces consultations, l'ambassadrice du Guyana Carolyn Rodrigues-Birkett qui assure la présidence tournante, indique la radio de l'ONU en RDC, Radio Okapi.

Les membres du Conseil de sécurité ont réitéré leur «plein soutien à l'unité, la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la RDC». Ils ont appelé tous les acteurs à mettre fin à la violence et à respecter le droit international humanitaire, rapporte le même média.

Le Conseil a, en outre, appelé toutes les parties à reprendre le dialogue diplomatique et à exprimer leur soutien à tous les efforts visant à parvenir à une cessation des hostilités, en particulier aux efforts régionaux.



● Guerre au Nord-Kivu (RDC) : Pretoria envoie 2 900 soldats pour renforcer la force de la SADC

Le bureau du président Cyril Ramaphosa a annoncé, lundi 12 février, que 2 900 soldats sud-africains seraient déployés dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) dans le cadre de la mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) dans cette région en proie à l'instabilité.

Ce déploiement massif de troupes vise à soutenir la région troublée de la RDC, où les rebelles du M23 ont semé le chaos, surtout dans les régions riches en minerais. Selon les estimations, le coût du séjour des soldats en RDC s'élèverait à plus de 106 millions de dollars.

La présidence a souligné que l'obligation de fournir des troupes à la RDC est partagée par tous les États membres de la SADC, démontrant ainsi l'engagement collectif en faveur de la stabilisation de la région.

Ce déploiement survient alors que les forces de maintien de la paix des Nations unies se préparent à se retirer de la région, laissant un vide sécuritaire que la SADC s'efforce de combler. De plus, une force est-africaine a quitté la région suite à des tensions avec le président de la RDC, Félix Tshisekedi.

Bien que la présidence n'ait pas divulgué les détails sur le financement de ce déploiement, il est crucial de noter que la Tanzanie et le Malawi contribueront également en fournissant des soldats à la nouvelle force dénommée Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en RDC (SAMIDRC). Cependant, les chiffres exacts de ces contributions n'ont pas été précisés.

La SADC, un groupe composé de 16 pays, dont la RDC, s'efforce ainsi de jouer un rôle essentiel dans la promotion de la stabilité et de la sécurité dans la région. Le déploiement de ces soldats sud-africains et d'autres forces régionales témoigne de l'importance accordée à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix en RDC.

● Projet de déstabilisation de la Transition : Souleymane Soulama dément toute implication

Dans le message ci-dessous, dont nous avons reçu copie, l'ex-ministre des Transports et ancien maire de la Commune de Banfora, Souleymane Soulama, nie toute implication dans un projet de déstabilisation de la Transition rapportée sur les réseaux sociaux.

« Cette nuit du 12 février 2024, j'ai été informé par des amis et connaissances à travers des captures d'écran que le nom d'un certain Souleymane Soulama est cité dans une publication Facebook sur la page Anonymous élite.

Sur ladite publication, il est mentionné que ce sieur Soulama aurait participé à une réunion à Abidjan dans le but de déstabiliser la transition.

Il y a sûrement plusieurs personnes qui portent le nom Souleymane Soulama et il peut s'agir d'une autre personne visée dans la publication. Mais si cette publication fait allusion à ma modeste personne, j'apporte d'ores et déjà un démenti formel et met quiconque au défi d'apporter ne serait-ce qu'un début de preuve quant à ma participation à une quelconque réunion dans le but de déstabiliser mon pays. Je ne me reconnais ni de près ni de loin aux allégations mentionnées dans cette publication.

Depuis 2018 j'effectue des voyages en Côte d'Ivoire dans le cadre de mes affaires privées et cela est vérifiable auprès des autorités aéroportuaires. Au cours de mes voyages, je n'ai jamais tenu une réunion avec un compatriote dans le but d'une prétendue déstabilisation de mon pays. En tout état de cause, mes avocats restent saisis du dossier et donneront une suite à l'affaire selon son évolution. Que Dieu préserve le Burkina Faso.

Je vous remercie.

Souleymane SOULAMA

● Sénégal : la marche pacifique contre le report de la présidentielle interdite

Le préfet de Dakar a interdit lundi la marche pacifique projetée ce mardi dans l'après-midi à Dakar par la plateforme «Aar sunu élection» (sécuriser notre élection, en langue locale), pour protester contre le report de la présidentielle du 25 février. L'arrêté préfectoral publié lundi tard dans la soirée évoque «des risques de perturbation de la libre circulation des personnes et des biens» pour motiver la décision. Au même moment, l'Internet des données mobiles a été à nouveau

suspendu mardi à cause de «messages haineux et subversifs diffusés à travers les réseaux sociaux», a annoncé le ministre de la Communication par voie de communiqué.

La plateforme Aar sunu élection, composée de mouvements d'organisations et personnalités de la société civile, a dit prendre acte de la décision. Ghaels Babacar Mbaye, une des responsables, a informé Anadolu de la tenue d'une conférence de presse à 13 heures (GMT) pour la suite à donner à la mesure, alors que les membres étaient encore en réunion. Dans sa note, le préfet de Dakar a demandé à la plateforme de lui proposer un nouvel itinéraire «qui fera l'objet d'instructions» pour tenir sa manifestation.

L'abrogation par le président Macky Sall du décret convoquant le corps électoral pour le scrutin du 25 février suivie de la validation du report du scrutin au 15 décembre 2024 a plongé le pays dans une crise profonde. Au moins trois morts ont été enregistrés lors de manifestations contre le report déclenchées vendredi dernier dans plusieurs localités du pays. Une délégation de parlementaires de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) conduite par Sidie Mohammed Tunis, président du Parlement sous régional, séjourne depuis dimanche à Dakar dans le cadre d'une médiation.

Dans une déclaration commune publiée lundi, les anciens présidents de la République, Abdou Diouf (1990-2000) et Abdoulaye Wade (2000-2012), ont appelé à l'apaisement. «Nous appelons l'ensemble des dirigeants politiques, du pouvoir et de l'opposition, ainsi que les responsables de la société civile, à participer à des discussions franches et loyales», ont-ils relevé ; ceci pour que «la prochaine élection présidentielle du 15 décembre 2024 soit tenue dans des conditions parfaitement transparentes, inclusives et incontestables». Le Conseil constitutionnel doit délibérer les jours à venir sur les requêtes de candidats aux fins de poursuite du processus électoral.

● Côte d'Ivoire : décès de Monseigneur Ahouana



Monseigneur Ahouana Paul Siméon Djro, archevêque de Bouaké, est mort. L'annonce a été faite par la Conférence des évêques catholiques de Côte d'Ivoire, ce mardi 13 février 2024.

La mauvaise nouvelle a été annoncée le mardi 13 février 2024 par la Conférence des évêques catholiques de Côte d'Ivoire dans une note consultée par Afrique-sur7. Monseigneur Ahouana Paul Siméon Djro, anciennement archevêque de Bouaké «s'est endormi dans la paix de Dieu» le lundi 12 février 2024, dans sa 72e année, après 28 ans d'épiscopat.

Le programme des obsèques du prélat sera communiqué ultérieurement, a informé la Conférence des évêques catholiques de Côte d'Ivoire.

Monseigneur Ahouana a été à la tête de la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes des crises en Côte d'Ivoire (CONARIV). L'ex-évêque de Yamoussoukro a été ordonné prêtre franciscain le 19 juillet 1981. Il a aussi exercé en tant que curé de la paroisse Notre Dame de l'Assomption de Koumassi Prodomo. La disparition de cet homme est une grosse perte pour l'Église catholique.

Coopération multilatérale

L'ambassadeur du Burkina Faso en Arabie Saoudite présente ses Lettres de cabinet au Secrétaire général de l'OCI

Son Excellence Monsieur Boukary SAVADOGO, ambassadeur du Burkina Faso auprès du Royaume d'Arabie Saoudite et Représentant Permanent du Burkina Faso auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a remis ses Lettres de cabinet à Son Excellence Monsieur Hussein Ibrahim TAHA, Secrétaire Général de l'OCI. Il s'agit des Lettres de cabinet par lesquelles Son Excellence Monsieur Ibrahim TRAORE, Président de la Transition Chef de l'Etat, accrédite l'ambassadeur Boukary SAVADOGO auprès de l'OCI.

À l'issue de la présentation intervenue le 07 février 2024 à Djeddah en Arabie Saoudite, les deux personnalités ont passé en revue la coopération entre le Burkina Faso et l'OCI. L'ambassadeur SAVADOGO et le Secrétaire

taire, ainsi que le soutien du Burkina Faso aux initiatives de l'OCI et sa contribution aux travaux des organes et instances de cette organisation. Tout en félicitant l'ambassadeur SAVADOGO pour la présentation de ses



général se sont félicités de l'excellence de cette coopération, et échangé sur la situation socio-politique au Burkina Faso et dans la région du Sahel. Ils ont également abordé les questions d'intérêt commun, notamment les voies et moyens de renforcer la coopération entre le Burkina Faso et l'OCI, l'appui de l'organisation aux efforts des autorités burkinabè dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la crise humani-

taires de cabinet, le Secrétaire général de l'OCI qui connaît le Burkina Faso pour y avoir séjourné, a rassuré le diplomate burkinabè, quant à sa disponibilité et celle de ses proches collaborateurs, à lui apporter le soutien nécessaire à la pleine réalisation de la mission à lui assignée par les plus hautes autorités burkinabè ●

DCRP/MAECR-BE

Sécurité intérieure

Des enquêteurs renforcent leurs compétences sur l'investigation et la gestion de scènes de crime

Le Commandant de la Brigade spéciale des investigations anti-terroristes et de lutte contre la criminalité organisée (BSIAT), le Capitaine Rock Fabien SANON, représentant le Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, a présidé, le lundi 12 février 2024, à Ouagadougou, le lancement officiel des travaux de l'atelier national de formation sur l'investigation et les bonnes pratiques en matière de gestion de scènes de crime des affaires de terrorisme. Cet atelier de formation s'inscrit dans le cadre du renforcement de capacités techniques et opérationnelles des enquêteurs de la BSIAT et des techniciens des services de Police technique et scientifique en matière de gestion de scène de crime terroriste.

L'atelier initié par la Brigade spéciale des investigations anti-terroristes et de lutte contre la criminalité organisée (BSIAT), avec la collaboration de l'Ambassade d'Italie au

Fabien SANON, au regard du contexte actuel du Burkina Faso, la pertinence d'une telle activité n'est plus à démontrer.

En effet, soutien-t-il, dans la lutte contre le terrorisme, la



Burkina Faso et l'office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), vise entre autres, à :

- maîtriser les mesures adéquates de sécurité ;
- identifier, prélever et conditionner les traces et indices de crime ;
- renforcer la collaboration entre les différents acteurs de la chaîne pénale.

Selon le Commandant de la BSIAT, le Capitaine Rock

production de procédures de meilleure qualité est indispensable. C'est pourquoi, le Capitaine SANON a invité l'ensemble des acteurs à une participation interactive aux échanges afin de pouvoir tirer le meilleur profit de cet atelier qui regroupe des agents des ministères en charge de la Sécurité, de la Défense et de la Justice ●

DCRP/MATDS

Cogito

| EDITO

Personne n'est désormais dupe, c'est Machiavel qui se déploie politiquement au Sénégal. *Le Prince* n'est rien d'autre que des conseils et constats prodigués par le philosophe Florentin pour conquérir et conserver le pouvoir, lui ambassadeur dont le prince a perdu le sien.

Macky Sall a-t-il pêché par honnêteté politique, ou est-ce un calcul machiavélien qui a conduit le Sénégal dans ce dédale pour le moment sans issue ? Certes, en choisissant Amadou Bâ comme dauphin de Benno Bokk Yakaar ou plutôt Macky Sall en l'imposant, a pensé au un coup KO, ou à tout le moins, à un second tour, avec le ticket PDS, et le tour allait être joué. Hélas, c'était sans compter avec le Conseil

l'arène politique, choix d'un autre cornac des Apéristes... Et, et même pourquoi pas la tentation d'un 3^e bail pourrait s'emparer de Macky Sall, si la conjoncture politique l'exige.

Sans le dire, c'est la crainte d'un des principes fondateurs de la démocratie que redoute Macky Sall en décrétant ce report : l'alternance ! Oui, la peur que l'opposition qu'elle ait le visage d'Ousmane Sonko, Bachirou Faye, Khalifa Sall... ou autre, la peur qu'un opposant le remplace à l'Avenue Roume, est ce qui «travaille» l'enfant de Fathik. Le pouvoir est une drogue dure ! Pourtant, il sait que depuis 2000, le Sénégal vit des alternances houleuses, mais huilées et acceptées *in fine*. Wade a terrassé Abdou

Sénégal

Jusqu'où ira ce *Game of Thrones* ?

constitutionnel, qui n'a pas retenu Karim Wade champion du PDS, mais qui a par contre accepté Bachirou Baye Faye du PASTEF pourtant en prison. Un dilemme et une perspective cauchemardesque, car tout était chamboulé.

Pire, pour les Apéristes dont certains doutaient déjà de l'envergure d'Amadou Bâ de passer au 1^{er} tour ou même au second, plusieurs sondages, ont montré que le poulain de Benno, n'en mènera pas large et là peur panique, il faut rebouler les cartes. D'où ce report aux allures d'annulation, car le 15 décembre, c'est presque un an, et en 10 mois, tous les scénarios sont possibles.

Amnistie de tous les prisonniers politiques, retour de Karim Wade et Ousmane Sonko dans

Diouf, lui Macky, fils spirituel de *Gorgui* l'a battu à la régulière en 2012.

Alors où se trouve le problème, si un candidat, autre que le sien est majoritaire à la prochaine présidentielle ? C'est le charme de la démocratie qu'il y ait cette mobilité politique !

Malheureusement, depuis ce 3 février, Macky Sall a donné un coup de canif à cette dévolution du pouvoir, cherchant par tous les moyens de le conserver y compris par des tours de passe-passe. Une lutte qui devient âpre chaque jour, à moins, d'une paix des braves, ou d'une défaite sur tapis vert d'un camp. Jusqu'où ira ce *Game Of Thrones* au Sénégal ? ●

La REDACTION

Oleg Nesterenko, président du CCIE, spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne

«La confiscation des actifs russes serait une victoire stratégique de Moscou»

Dès le déclenchement de l'opération militaire russe sur le territoire de l'Ukraine, le 24 février 2022, parallèlement à la mise en place d'une série de sanctions contre la Russie, les décideurs du bloc « atlantiste » ont promptement trouvé le consensus sur le gel des actifs financiers que la banque centrale de la Fédération de Russie a confiés auparavant à leur institutions financières en investissant dans des produits financiers, dont les titres de dettes gouvernementales des pays qu'ils représentent.

De la certitude revan-
chiste vers la frénésie
des sanctions

Dans la nuit du 27 février 2022, Ursula van der Layen, la patronne de la Commission européenne, a annoncé que l'Union Européenne et ses partenaires ont pris la décision de « paralyser » les actifs de la banque centrale russe, « pour ne pas permettre à la banque de Russie d'utiliser ses propres réserves internationales, afin d'affaiblir l'effet des sanctions occidentales ».

Le 1^{er} mars 2022, M. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie français dans une interview à France Info a fait le résumé précis des projets et certitudes du camp Occidental vis-à-vis de Moscou : « Oui, les sanctions sont efficaces. Les sanctions économiques et financières sont même d'une efficacité redoutable. Et je ne veux laisser planer aucune ambiguïté sur la détermination européenne sur ce sujet. Nous allons livrer une guerre économique et financière totale à la Russie [...] Nous allons donc provoquer l'effondrement de l'économie russe ».

Une semaine plus tard, le 7 mars 2022, la Fédération de Russie est officiellement devenue le leader mondial au niveau du nombre des sanctions émises contre un état, en dépassant celui de l'Iran qui a détenu ce palmarès jusqu'à ce



Oleg Nesterenko, président du CCIE, spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne

jour.

Des mois se sont écoulés et les adversaires de la Russie ont commencé à faire des constats de plus en plus inquiétants : si la quantité record des sanctions dans l'histoire de l'humanité a bien produit des effets nuisibles sur l'économie russe, cette nuisance s'est avérée incomparablement plus modérée que celle escomptée et annoncée d'avance par

l'exultation du ministre français.

Contrairement à l'effondrement rapide tant espéré, l'économie russe a démontré une fâcheuse stabilité et force totalement inattendues par les attaquants qui n'ont pas pris en compte dans leurs calculs plusieurs facteurs clés, dont celui du haut professionnalisme de sa gouvernance.

L'inefficacité des sanctions a mené vers une véritable panique opérationnelle de leurs auteurs qui s'est traduite par l'engagement de nouveaux paquets de sanctions en discontinu, dont la frénésie a fait atteindre le nombre tout à fait anecdotique pour janvier 2024 : 2778 sanctions.

Ce nombre inouï peut être comparé qu'au niveau de son inefficacité dans l'obtention de l'objectif visé : l'effondrement de l'économie de la Fédération de Russie.

L'immunité souveraine gênante

Parallèlement à des vagues successives de sanctions anti-russes et au vu de leur inefficacité flagrante, dès le printemps 2022 des voix de plus en plus audibles ont commencé à se lever pour faire jouer une nouvelle carte considérée comme particulièrement efficace contre l'économie russe : la confiscation pure et simple des actifs gelés de la banque centrale de Russie qui s'élèvent à plus de 300 milliards de dollars américains et leur injection dans la lutte contre Moscou.

Après plus d'un an et demi depuis le début des diverses réflexions sur la possibilité de la spoliation de l'argent souverain russe, le 24 janvier 2024, la Commission des affaires étrangères du Sénat américain a fait le pre-

mier pas tangible dans ce sens en approuvant le projet de loi « *Rebuilding Economic Prosperity and Opportunity (REPO) for Ukrainians Act* » (« *Reconstruction de la prospérité et des opportunités économiques pour les Ukrainiens* ») visant à confisquer les actifs russes, afin de les transférer vers l'Ukraine et, surtout donner l'exemple à suivre à ses partenaires européens qui détiennent la plus grande part de l'investissement étranger de Russie. Avec cette approbation, la confiscation des fonds souverains russes peut avoir lieu dès son adaptation par l'ensemble du Sénat, de la Chambre des représentants et la promulgation par le président Joe Biden.

Une semaine auparavant, lors du Forum économique mondial qui s'est tenu à Davos du 15 au 19 janvier 2024, David Cameron, ministre britannique des Affaires étrangères, a déclaré : « *Nous avons déjà gelé ces avoirs. La question qui se pose ensuite est : que devrions-nous faire ensuite ? Et je pense qu'il y a un argument juridique, un argument moral et un argument politique... quand Poutine a lancé cette invasion illégale, le monde a changé et nous devons changer avec lui. Et reconnaissons que nous sommes dans un monde plus dangereux, plus incertain et plus difficile et que nous devons donc être prêts à réfléchir de manière innovante sur la manière dont nous utilisons ces ressources pour aider l'Ukraine* ».

En ce qui concerne les « pensées » de monsieur Cameron, nul doute qu'il y a un « *argument politique* » ; pour « *un argument moral* » - il est plus que discutable. En ce qui concerne « *un argument juridique* » - le ministre britannique ne fait que prendre ses désirs pour des réalités : de même que pour l'initiative occidentale précédente de juger le président russe dans le cadre d'un « *tribunal pour l'Ukraine* » auprès de la CPI (voir mon analyse

« *Le tribunal pour l'Ukraine* » : la *chasse aux sorcières à l'occidental* »), la saisie unilatérale des biens de l'État russe constituerait une grossière violation du droit international.

Les États disposent de l'immunité souveraine, en ce qui concerne leur propriété, et sont exemptés de la juridiction des autres pays - l'expropriation de leurs biens est interdite. Nulle dérogation à cette interdiction n'est légale. La possibilité de confiscation des avoirs souverains gelés de la Fédération de Russie n'est qu'une spéculation politique hors le champ de la légalité.



Vladimir Poutine, président de la fédération de Russie

Les dispositions du droit international sont sans équivoque et ne sont pas soumises à une interprétation : l'unique possibilité légale de confisquer les actifs souverains d'un état est la décision du Conseil de sécurité de l'ONU, le verdict de la Cour internationale de Justice de l'ONU ou un accord signé par les parties concernées dans le cadre d'un traité de paix sur les réparations suite à un conflit armé. Dans tous les cas de figures, dans le cadre du conflit actuel nulle action ne peut avoir lieu sans le consentement officiel

de la Russie.

Le projet de spoliation des actifs souverains russes - une excellente nouvelle pour Moscou

Parmi les effets délétères qui seront inévitablement produits par la confiscation des actifs russes, on peut citer **deux majeurs, dont le premier est l'autodestruction de la réputation étatique** que bénéficiait jusqu'à présent l'ensemble du monde Occidental en tant qu'espace du respect des droits. La perte inévitable de cette réputation mènera directement à la perte

réelles causes de la guerre en Ukraine. Depuis le début du conflit orchestré par les USA en Ukraine via le coup d'état de 2014, la Russie s'est débarrassée de l'intégralité de la dette américaine. Si encore en 2010 la Russie faisait partie des dix plus grands détenteurs de bons du Trésor américain, avec plus de 176 milliards USD, en 2015 elle en a détenu qu'à hauteur d'environ 90 milliards, soit sa masse totale pratiquement divisée par deux en 5 ans. Au lancement de l'opération militaire en Ukraine, la Russie ne détenait que dans les 2 milliards de cette dette et même ce modeste chiffre a été réduit à 99.25% dans la période de février 2022 à novembre 2023. Aujourd'hui l'investissement russe dans la dette américaine est nul.

Parallèlement au débarras des bons du Trésor américain, la Fédération de Russie a déclenché le processus progressif de la libération du monde du système des « pétrodollars ». Une spirale vicieuse est déclenchée : l'ébranlement du système des « pétrodollars » porterait inévitablement un coup significatif au marché des bons du Trésor américain. La baisse de la demande du dollar sur la scène internationale enclencherait automatiquement une dévaluation de la monnaie et, de fait, la baisse de la demande de bons du Trésor qui mènera, mécaniquement, à une augmentation de leur taux d'intérêt, en rendant, tout simplement, impossible le financement de la dette publique américaine au niveau que l'on connaît aujourd'hui.

Cet élément est un danger existentiel pour l'état américain qui explique un grand nombre des initiatives politico-militaires de la Maison Blanche depuis le 5 février 2003.

de confiance vers le système financier occidental basé sur le dollar américain et l'euro et donc vers la sûreté d'investissement dans des produits financiers proposés par ce dernier.

Il est à souligner qu'avant même d'arriver au gel et à l'éventuelle confiscation illécite des actifs de l'état russe, le monde non-occidental a déjà pris la voie de la dédollarisation. Dédollarisation qui été initiée par Moscou dès l'arrivée de Poutine au pouvoir et qui est une des principales

En tandem avec la Russie, la Chine de même, se débarrasse progressivement de ce dangereux débiteur. Si en 2015 elle détenait des bons outre-Atlantique pour plus de 1270 milliards USD, au début de la guerre en Ukraine ce chiffre s'élevait à moins de 970 milliards, soit une baisse de $\frac{1}{4}$ en 7 ans. Et malgré cette baisse déjà très significative, dès février 2022 l'Empire du Milieu a fait encore diminuer ses avoirs en dette américaine à -24%.

En prenant l'exemple de plusieurs pays, la Russie, la Chine en tête, c'est l'Égypte qui vient de prendre la voie de la dédollarisation en faveur des monnaies nationales dans les échanges commerciaux russo-égyptiens. Parallèlement à la dédollarisation de ses échanges, l'Égypte a également fait grandement diminuer son investissement dans des bons du trésor américain, avec la diminution de plus de 70% depuis le début de la guerre en Ukraine.

La situation sur le marché européen n'est guère plus enviable : la fuite des capitaux étrangers y prend de l'ampleur et ne fera que s'accroître.

Dans ce contexte, le seul gel illégal et illégitime des fonds souverains russes par les états appliquant la stratégie du « tout permis » n'a fait que grandement conforter les tendances irréversibles qui se développent sur les marchés financiers.

En ce qui concerne leur confiscation, même partielle – cela mènera directement vers une crise internationale majeure et une grave déstabilisation financière au niveau mondial en défaveur directe des marchés financiers occidentaux. La probabilité est très élevée qu'un effet d'avalanche sera ainsi provoqué au

niveau des processus du désinvestissement et du retrait des placements financiers étatiques non-occidentaux qui a déjà lieu aujourd'hui dans le monde occidental d'une manière progressive.

Pratiquement aucun état hors bloc « atlantiste » ne prendra le risque de se faire spolier, si un jour leur politique souveraine ira à l'encontre des intérêts américains ou européens : non seulement les actifs étatiques actuellement présents sur le marché occidental le quitteront d'une manière accélérée, mais, surtout, les futurs fonds se tourneront vers des produits financiers qui ne



Ursula Von Der Leyen, présidente de la Commission européenne

représenteront pas des risques associés à l'offre occidentale, notamment ceux des marchés alternatifs de l'Asie et du Golfe Persique.

Le second effet majeur de la spoliation des réserves souveraines de la banque centrale de Russie sera la légitimation directe de la Russie dans sa légalisation de la nationalisation/confiscation des actifs occidentaux présents sur le marché russe à titre de dédommagement financier vis-à-vis des avoirs spoliés.

La confiscation par des occidentaux des avoirs que Moscou leur a confiés confirmera, *de facto*, une fois de plus, le bienfondé de la cause russe auprès de l'opinion de la quasi-intégralité du monde non-occidental dans sa confrontation avec le camp « atlantiste » qui se positionne ainsi ouvertement dans le rôle de la civilisation supérieure se situant au-dessus de toute loi internationale, face à des nations inférieures, dont le reste du monde est composé.

Du côté de la Russie, la confiscation à titre de compensation des actifs des

actifs souverains, ni sur le plan national, ni sur le plan international.

Ainsi, les pertes financières russes causées par des initiatives de Washington et de ses satellites seront non seulement réputées nulles, mais en plus elles seront directement converties en pertes financières considérables des entreprises du camp adverse. En se basant sur des statistiques nationales, on peut estimer les pertes par pays en milliards de dollars américains. Notamment, la France perdra jusqu'à 16,6 milliards, les Pays-Bas jusqu'à 50,1 milliards, le Royaume-Uni jusqu'à 18,9 milliards, la Suisse jusqu'à 28,5 milliards, l'Allemagne jusqu'à 17,3 milliards, l'Italie jusqu'à 12,9 milliards, Japon jusqu'à 4,6 milliards, le Canada jusqu'à 2,9 milliards et les États-Unis jusqu'à 9,6 milliards.

En ce qui concerne les risques réputationnels dus à la confiscation russe vis-à-vis des potentiels grands investisseurs occidentaux – ils sont bien réels, mais peuvent être tout à fait négligés : dans tous les cas de figures il est dorénavant exclu que de considérables investissements de la part des acteurs économiques occidentaux peuvent avoir lieu sur le marché russe dans les horizons visibles du futur. Ce qui est parfaitement réciproque concernant les investissements étatiques ou privés russes sur les marchés occidentaux.

Avec le principe des vases communicants, Moscou récupérera ainsi ses actifs financiers actuellement bloqués pour un délai indéterminé et, de fait, ce n'est pas l'argent russe, mais celui des entreprises occidentales qui sera envoyé à l'Ukraine.

Horoscope

BELIER (21 mars-20 avril)



Vous avez envie de sortir des sentiers battus; il est peut-être opportun de réunir quelques amis autour d'un projet d'équipe ou de groupe. Lancez l'idée!

LION (24 juillet-23 août)



Un souffle de renouveau vient animer votre couple et même dans votre travail vous avez envie d'élargir votre horizon. Dans les deux cas, mettez les voiles!

SAGITTAIRE (22 nov. -21 déc.)



Beaucoup de travail devant vous et si peu de motivation pour vous y mettre! Et si vous commenciez par une méditation ou une relaxation en musique?

TAUREAU (21 avril-20 mai)



Avant de repartir sur la scène socioprofessionnelle, sachez apprécier l'intimité des coulisses et le recul qu'elles vous permettent de prendre. Recentrez-vous...

VIERGE (24 août-22 septembre)



Un souffle de renouveau vient animer votre couple et même dans votre travail vous avez envie d'élargir votre horizon. Dans les deux cas, mettez les voiles!

CAPRICORNE (22 déc.-20 jan.)



Aujourd'hui, vous naviguez entre les multiples déplacements et les divertissements possibles. Pourquoi ne pas allier les deux? Ainsi, tout le monde sera content!

GEMEAUX (21 mai-21 juin)



Si la plupart de vos projets stagnent, c'est peut-être parce qu'ils ont besoin d'être réactualisés. Remettez-vous différemment sur les starting blocs!

BALANCE (23 sept.-23 oct.)



Des pensées négatives traversent votre esprit, pouvant vous causer de petits soucis de santé. "Qui veut voyager loin ménage sa monture". Pensez-y...

VERSEAU (21 jan.-19 fév.)



Aujourd'hui, vous pouvez vous occuper de vos biens ou de votre patrimoine. Profitez-en pour donner un coup de pouce à l'un des membres de votre famille.

CANCER (21 juin-23 juillet)



De combien avez-vous besoin pour atteindre vos objectifs? Voilà une question essentielle si vous souhaitez continuer d'avancer dans la voie choisie...

SCORPION (23 oct.-22 nov)



Cette journée pourrait être consacrée à votre conjoint, même si son moral n'est pas au beau fixe. Vous saurez lui redonner le sourire au coeur... en ouvrant le vôtre!

POISSONS (20 fév.-20 mars)



Ces jours-ci, vous pouvez vous déplacer plus souvent que d'habitude ou multiplier les contacts téléphoniques; si vous savez vous mettre en avant, cela peut être très positif.

Pour vos abonnements, avis et annonces publicitaires, contactez les numéros suivants :
25 30 27 37/70 93 57 57/76 76 69 20/78 80 90 74

Pharmacies de garde

- Amitié (25.30.52.36)
- Béthania (25.31.31.41)
- Circulaire-Sédè (25.38.44. 91)
- Diawara (25.30.61.68)
- Ecoles (25.31.52.32)
- Espoir (25.31.54.12)
- Flayiri (76.51.22.39)
- Gare (25.31. 62. 06)
- Hippodrome (25.34.48.70)
- Hôpital (25.30.66.41) (24h/24)
- Jean Paul II (25.41.81.54)
- Kadiogo (25.31.87.88)
- Kouma (25.38.57.42)
- Louis Pasteur (25.33.58.67)

Pharmacies de garde

- Aéroport (20.97.50.14)
- Boulevard (20.95.20.93)
- Dafra (20.97.79.93)
- Djena (20.97.79.93)
- Houet (20.95.20.93)

Numeros utiles

OUAGADOUGOU

- POMPIERS : 18 / 25-30-69-48/30-69-47
- HOPITAL AMBULANCE : 25-30-66-44/45
- ONEA : 22-22-76 / 77 / 25-34-34-60 / 25-34-57-12 et le 80-00-11-11
- SONABEL : 25-30-61-00 / 25-30-65-19
- AEROPORT : 25-30-65-15 / 25-30-65-19
- POLICE SECOURS : 25-30-63-83 / 25-30-71-00
- GENDARMERIE : 25-31-33-40 / 39

OUAGADOUGOU

- Maignon (25.31.01.20)
- 1200 Logements (25.36.02.52)
- Musée (25.36.68.41)
- Natilgé (25.36.28.00)
- Noom-Wendé (70.26.62.18)
- Ouédraogo (25.37.16.52)
- Panacéa (25.36.66.88)
- Pierre Tapsoba (25.38.61.34)
- Sahel (25.31.81.95)
- Sig-Noghin (25.35. 09.77)
- Sira (25.43.17.78)
- Somgandé (25.35.82.44)
- Sotissé (25.36.41.48)
- Unité (25.34. 39. 42)

BOBO-DIOULASSO

- Lafia (20.95.54.37)
- Lucien (20.97.51.52)
- Nazindi -Gouba (20.97. 57. 57)
- Nazounki (20.97.31.00)
- Sifoma (20.97.19.65)

BOBO-DIOULASSO

- POMPIERS : 18
- HOPITAL AMBULANCE : 20-90-00-45 / 20-97-00-44
- ONEA : 20-97-65-65/ 20-97-00-09/10 et le 80 00 11 11
- SONABEL: 20-97-00-60/ 98-22-30
- AEROPORT: 20-97-00-70
- BURKINA SECOURS: 20-97-01-43
- POLICE SECOURS: 17
- GENDARMERIE: 20-97-00-59 / 20-97-00-33

Pensée du jour

Si tu vois une chèvre dans le repaire d'un lion, aie peur d'elle.
 Proverbe africain

Suite de la page 9

Tactiquement, à court terme, les effets du transfert à l'Ukraine des fonds russes spoliés seront tout à fait négatifs pour la Russie : l'argent sera investi dans la guerre contre son propriétaire et fera qu'allonger le conflit armé.

d'hystérie collective autodétruit l'un des fondements qui fait son autorité et l'attractivité par le monde : la sécurité des investissements dans des produits financiers, dont il est émetteur.

Les responsables américains et européens répètent avec une persistance toute particulière les mantras sur « l'ordre international fondé sur des règles et violé par la Russie ». On ne peut que les décevoir et leur rappeler : non, l'ordre international n'est nullement fondé sur des « règles », dont aucun de ses actuels défenseurs n'a jamais pris la peine de détailler pour une raison simple qu'elles n'existent pas, mais sur des lois internationales en vigueur à la suite de signatures de reconnaissance suivie de ratifications par des états souverains.

Il y a bien un ordre basé sur des « règles » et non pas sur des lois. Mais ce n'est nullement celui international, mais celui du grand banditisme et du crime organisé. Ce sont bien les « règles » qui le gouverne - les règles de la jungle, les règles du plus fort. Etant donné que les pays-membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord agissent depuis des décennies sur la scène internationale avec des méthodes propres à une bande organisée qui ne respecte que ses propres règles et dont les résultats de l'activité sont incomparablement plus néfastes pour le reste du monde que ceux de l'intégralité du crime organisé de la planète - l'utilisation par cette dernière du lexique où les « règles » remplacent les lois internationales prend tout son sens

Les « règles » du monde Occidental

Aujourd'hui, Moscou d'une manière forcée par les circonstances actuelles n'a pu qu'à adapter la technique qui fera effondrer la réputation financière de l'Occident collectif traditionnellement égo-centrique. Si l'ignorance des « partenaires » occidentaux de la technique en cours de développement est compréhensible - il est tout à fait étonnant que cela va de même pour leur allié au sein de la coalition « atlantiste » qui est le Japon. Japon, qui ne doit ne pas percevoir des similitudes au niveau des effets escomptés par Moscou avec celle de l'art martial fondé par le japonais Morihei Ueshiba - l'Aikido, dont l'un des principes de base est l'utilisation de la force de l'adversaire lui-même. La Russie n'a nul besoin de produire des efforts pour que l'Occident atteint

Résultats et gains PMU



QUARTE DU MARDI

13/02/2024



ARR : 2-7-1-14 NPO: 00 NP:00

Table with 3 columns: Quarté, ORDRE, DESORDRE, MAP QUARTE, GAINS, NOMBRE GAGNANTS.

Table with 3 columns: Couples, GAGNANT, PLACE A, PLACE B, PLACE C, MAP COUPLES, GAINS, NOMBRE GAGNANTS.

MAP GENERALE : 167 868 500

Pronostics du jour

- 1- GRAND PATELO : Acteur d'un très bel été avec quatre victoires à la dé... 2- GARDSEM : Acteur d'une superbe saison à Nantes... 3- HIVER D'AUTHISE : Plus sa première course du meeting... 4- HAMADOR BURUIS : Performant au printemps en région parisienne... 5- HOUSTON DE JOUDES : Deuxième fois à se compromettre en début d'année... 6- GREAT KILLS : En fin d'année dernière, ce pensionnaire de Bernol Blachet a aligné les succès... 7- HISTORIKEMKA : Cette représentante de l'Ecurie de la Française fait preuve d'une incroyable régularité en compétition... 8- GALAK DE LA CAVEE : Ce protégé de Chibi Baboussou a plutôt bien terminé l'année 2023... 9- HARDI CROWN : Ce fils de Perando n'a pu se mettre en évidence dans le temple du trot... 10- HELIOS BONBON : Peu heureux cet hiver, ce concurrent de Sébastien Desautours... 11- HERMES EXPRESS : Ce protégé de François Pierre Bousquet a réalisé un superbe second semestre en 2023... 12- HIP HOP DE MADKER : Intéressante ces dernières semaines, ce cheval de Christophe Millet... 13- HENZO DE MOUTIERS : Surprenant troisième d'une course bien composée à Bordeaux-Le Bousquet... 14- HELEN DES OUBEAUX : Après un petit bécot à fin de printemps, cette protégée de Ghislain Castel... 15- HEXCELLENTE : Présentée à la vente d'une épreuve sur 2100 mètres en début d'année... 16- GABY DES MOYEUX : L'arrivée de deux courses cet été, ce pensionnaire de Nicolas Dornigny a été très déçu...

Le JOURNAL Hippique AN XIII - N° 43 529 - GRATUIT

"4+1" DU MERCREDI 14 FEVRIER 2024 PARIS-VINCENNES - PRIX DE CHATEAU-GONTIER-ATTELE 16 CONCURENTS - 1ère COURSE 41 000 EUROS (ENV. 27 000 000 CFA) - 2.700 METRES

Auteur d'un excellent second semestre en 2023, HERMES EXPRESS (11) est très performant lorsqu'il évolue derrière des quatre pieds et semble en retard de gains. Pour sa première sortie dans le temple du trot, il est capable de réaliser une grande performance.

ARRIVEE DU "QUARTE" DU LUNDI 12 FEVRIER 2024 : 16 - 12 - 10 - 3 NPO : 0 NP : 0

Table with 2 columns: RESULTATS DES COURSES, GAINS EN F CFA. Includes details for 'TIERCE' and 'SUITE DE L'ARRIVEE'.

JOURNAL HIPPIQUE Fondé le 18 Juillet 1995 - Révisé N° 8550/MUCA-TOUOUPF Impression : Groupement MAG-NADAP Tel. : 25 37 27 75 25 43 65 66 Directeur de Publication : DOLONAB Publicité : DCM Tel. : 25.30.61.212223

Table with 10 columns: N°, CHEVAL, DRIVERS, ENTRAINEURS, PROPRIETAIRES, PAYS, DIST., DROCHE, PERI, GAINS, TOURS, BLAGNE.

Table with 2 columns: ENTRAINEURS, DRIVERS. Lists names of trainers and drivers.

PMU'B... la fortune en fin de course!

HORAIRES ARRÊT DES JEUX EST FIXÉ : 12h 45mn DÉPART DE LA COURSE : 12h 55mn

Table with 16 columns: PARIS TURF, TOURS, BLAGNE. Includes sections for L'ALSACE, EQUIDIA, LE PARISIEN, TURFOMANIA, NORD LITTORAL, TURF-FR.COM, EUROPE 1, ZONE-TURF.FR.

Table with 2 columns: APITUDES, CLASSEMENT. Lists aptitudes and classification for various categories.

SECONDES CHANCES 12- HIP HOP DE MADKER 4- HAMADOR BURUIS 6- GREAT KILLS 5- HOUSTON DE JOUDES 13- HENZO DE MOUTIERS 16- GABY DES MOYEUX 18- GABY DES MOYEUX

Risques professionnels

Le ministre d'Etat, Bassolma Bazié, lance la 14e édition des 72 heures de la prévention

Le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, Bassolma Bazié, a présidé la cérémonie d'ouverture de la 14e édition des 72 heures de la prévention des risques professionnels, ce lundi 12 février 2024, à Koudougou. Organisées par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), ces 72 heures sont placées sous le thème : « La prévention des risques professionnels : un tremplin pour la productivité ».

En effet, les risques professionnels constituent une préoccupation majeure au plan national, car en 2022, la CNSS a enregistré 1 334 accidents du travail et maladies professionnelles qui ont occasionné au titre de leur réparation environ plus d'un milliard de francs CFA.

Selon le Directeur général (DG) de la CNSS, Dr Herman Yacouba Nacambo, ces risques professionnels causent de nombreux préjudices aux travailleurs qui sont d'abord les premières victimes en termes de souffrances physiques.

« Les employeurs ensuite qui sont privés de ressources humaines de qualités et doivent supporter les conséquences financières et économiques des accidents et maladies liés au travail. A cela, s'ajoute bien souvent la désorganisation du système de production, la dégradation du climat social et de l'image de l'entreprise », a-t-il soutenu.

Selon le DG, ces assises constituent



un cadre privilégié de formation et surtout de partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les différentes parties prenantes de la prévention des risques professionnels de notre pays.

Pour le ministre d'Etat, à l'heure où la prévention des risques professionnels devient une priorité des politiques visant la promotion du travail décent, le rôle des entreprises et des autres unités de production

reste primordial et décisif dans cette dynamique car celles-ci doivent faire face à une pluralité d'enjeux, notamment humains, sociaux et financiers.

A l'écouter, en organisant cette 14e édition de ce cadre, son département à travers la CNSS, entend faire de la gestion des risques professionnels un axe majeur de développement socioéconomique au profit des entreprises dans un

contexte national, sous régional et mondial marqué par de fortes tensions dans le monde du travail.

Dans ce sens, il a exhorté tous les acteurs de la prévention notamment les employeurs et les travailleurs à agir conjointement pour améliorer les conditions et le milieu de travail.

« Pour relever ensemble ce défi, chaque entreprise doit s'investir non seulement dans la formation professionnelle et l'organisation scientifique du travail, mais aussi dans les questions de sécurité et santé de ses travailleurs pour accroître leur productivité et améliorer la qualité de vie au travail de chacun », a-t-il laissé entendre.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des travailleurs, des Forces de défense et de sécurité (FDS) ainsi que les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), tombés sur le champ d'honneur ●

DCRP/MFPTPS

Carnet d'audience

Le ministre Kargougou reçoit une délégation de haut niveau de la société NIPRO

Dans la matinée du lundi 12 février 2024, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Robert Kargougou, a accordé une audience à une délégation de la société NIPRO, conduite par Serge Kemps, par ailleurs président directeur général (PDG) du groupe

Au terme de l'audience, le ministre Kargougou a signifié aux yeux de la presse que depuis plus de sept (7) ans, une convention stratégique existe entre la société NIPRO et son département, à travers « Sibiri-biomédicale », qui permet au ministère de la santé d'offrir des services d'hémodialyse à la population du Burkina Faso. Dr Kargougou en veut pour preuve l'ouverture

récente de l'unité d'hémodialyse au Centre hospitalier régional (#CHR) de Tenkodogo, avec en perspective, la mise à disposition de la même unité pour le CHR de Gaoua.

Pour sa part, le PDG de la société NIPRO, Serge Kemps, a manifesté son satisfecit au constat que les installations de dialyse faites au Burkina Faso depuis quelques années répon-

dent aux mêmes normes qu'en Europe et au Japon. Il s'est dit par ailleurs heureux d'avoir pu suivre attentivement les besoins en matière de service de dialyse avec l'ensemble des acteurs de la chaîne. Il a pris l'engagement de développer d'autres produits et services dans le domaine et en fonction des besoins.

En rappel, NIPRO est une société japonaise spécialisée dans le domaine médical et notamment en matière d'hémodialyse. En marge de l'audience, la délégation a effectué une visite sur les centres de dialyse des centres hospitaliers universitaires de Tengandogo et de Yalgado Ouédraogo ●

DCRP-MSHP

